

250^{ème} anniversaire du Haras National - Subvention exceptionnelle

M. DUMONT, Conseiller Municipal Délégué, Rapporteur : Les 7 et 8 octobre prochain, le Haras National de Besançon fêtera ses 250 ans de présence à Besançon.

Les Haras nationaux, en partenariat avec les principaux membres de la filière du cheval souhaitent marquer cet événement par l'organisation d'un colloque sur le thème «*Le Cheval : richesse de Franche-Comté*» qui aura lieu à la Chambre de Commerce et d'Industrie ainsi qu'une manifestation au Haras autour d'un spectacle équestre.

Pour mener à bien cette manifestation, le Haras sollicite une aide exceptionnelle de la Ville de Besançon de 2 500 €.

Compte tenu du caractère exceptionnel de cet événement et de l'importance que revêt pour Besançon la présence du Haras National, il vous est proposé d'accorder cette subvention et d'imputer la dépense de 2 500 € sur les crédits inscrits au budget primitif de l'exercice en cours sur la ligne 65.023.6574.300.

«M. LE MAIRE : Je ne sais pas si vous savez que nous avons une grande chance car il n'y a que deux haras en France qui sont au centre de la ville. Le nouveau directeur est très dynamique et il veut effectivement faire en sorte que les chevaux ne restent pas enfermés à l'intérieur de ces écuries, de ces stalles. Il veut les faire sortir de ce parc magnifique. On les voit ainsi en ville, on les a vus par exemple dimanche dernier à la cavalcade de Saint-Ferjeux où ils ont eu à subir les jets de petites bombes plastiques, ce qui n'est pas terrible pour des chevaux comtois. Il y a donc une manifestation importante à laquelle nous apporterons notre soutien».

Après en avoir délibéré et sur avis favorable unanime de la Commission du Budget, le Conseil Municipal, à l'unanimité, en décide ainsi.

Récépissé préfectoral du 24 septembre 2004.